

LES OUTILS LEXICOGRAPHIQUES BERBÈRES: ETAT DE LA QUESTION

Rachid ADJAOUT
Université de Bejaia

Résumé

Durant des siècles, l'Afrique du Nord fut l'objet de convoitise de par son emplacement stratégique dans le bassin méditerranéen. La plupart des civilisations qui se sont succédées dans cette région ont laissé leurs empreintes. Cette influence s'est exercée aussi au niveau linguistique à travers les emprunts massifs aux langues des conquérants.

En effet, dans cet article il sera question de l'état des lieux de la lexicographie bilingue berbère. Tout d'abord, nous tenterons de souligner les insuffisances de celle-ci, ensuite répondre à quelques interrogations que nous considérons essentielles. A commencer par la question suivante : Comment peut-on établir ce constat, du fait que le berbère – en tant que langue - ne dispose d'aucun statut ou dans les meilleurs des cas bénéficiant d'une reconnaissance équivoque, du moins dans la plupart des pays concernés par le problème ? D'une part, un problème et non des moindres réside dans le fait que les travaux lexicographiques produits dans cette langue étaient et sont de nature bilingue (berbère / français, arabe / berbère, etc.), impliquant deux langues aux statuts différents. D'autre part, la nature des catégories lexicographiques (lexique, glossaire, vocabulaire et dictionnaire) a été attribuée de manière arbitraire.

Mots clefs : linguistique, lexicographie, dictionnaire, lexique, glossaire et vocabulaire.

Summary

For centuries, North Africa was coveted by its strategic location in the Mediterranean basin. Most of the civilizations that have followed one another in this region have left their mark. This influence was also exerted on the linguistic level through the massive borrowing of the conquerors' languages.

In fact, this article will discuss the state of play of Berber bilingual lexicography. First, we will try to highlight the shortcomings of this one and then answer some questions that we consider essential. To begin with the following question: How can we establish this, because Berber - as a language - has no status or in the best cases benefiting from an equivocal recognition, at least in most countries affected by the problem? On the one hand, a problem and not least lies in the fact that the lexicographical works produced in this language were and are bilingual (Berber / French, Arabic / Berber, etc.), involving two languages with different statuses. On the other hand, the nature of the lexicographic categories (lexicon, glossary, vocabulary and dictionary) has been arbitrarily assigned.

Key words: linguistics, lexicography, dictionary, lexicon, glossary and vocabulary.

Introduction

Durant des siècles, l'Afrique du Nord fut l'objet de convoitise de par son emplacement stratégique dans le bassin méditerranéen. Victime de plusieurs invasions, elle subit d'une manière profonde et irréversible l'influence de ces conquêtes successives. La plupart des civilisations qui se sont succédé dans cette région ont laissé leurs empreintes. Les quelques vestiges et ruines architecturaux, encore visibles et disséminés à travers le Maghreb, témoignent de ce passage.

Cette influence s'est exercée aussi au niveau linguistique à travers les emprunts massifs aux langues des conquérants. Certes, les peuples berbères ont opposé une résistance farouche aux différents envahisseurs, néanmoins ils ont su montrer une adaptation extraordinaire aux nouveaux modèles de vie qui leur ont été imposés par la suite.

La production intellectuelle est l'un des éléments significatifs, à travers lesquels se manifeste l'avènement de chaque nouvel ordre. Il s'ensuit qu'hormis les quelques manuscrits rédigés en caractères arabes, légués par des érudits berbères ayant précédé la conquête française, les travaux consacrés à la langue berbère furent très rares.

À titre illustratif, l'expérience marocaine est édifiante en la matière, particulièrement en raison de sa production abondante dans le champ religieux comme en témoignent les archives du Fonds Roux à Aix-en-Provence⁴³. Il n'est pas étonnant que des « *fuqah* » (des érudits) aient élaboré divers travaux, généralement bilingues relatifs à divers domaines et dont se servaient les populations auxquelles ils étaient destinés.

Parallèlement aux travaux bilingues, les lettrés de l'époque ont produit une littérature⁴⁴ abondante en relation avec la religion en utilisant des caractères arabes.

L'objectif que nous nous assignons dans ce papier concerne l'établissement d'un constat plus ou moins exhaustif qui cerne l'état des lieux de la lexicographie berbère de ses débuts à nos jours. Une telle réflexion paraît, à nos yeux, absolument nécessaire d'autant plus que nous posons une problématique complexe.

En effet, il s'agit d'abord de répondre à plusieurs questionnements : Comment peut-on établir ce constat, du fait que le berbère - en tant que langue - ne dispose d'aucun statut ou dans les meilleurs des cas ne bénéficiant que d'une reconnaissance équivoque, du moins dans la plupart des pays concernés par le problème ? D'une part, un problème et non des moindres réside dans le fait que les travaux lexicographiques produits dans cette langue étaient et sont de nature bilingue (berbère / français, arabe / berbère, etc.), donc impliquant deux langues aux statuts différents. D'autre part, la nature des catégories lexicographiques (lexique, glossaire, vocabulaire et dictionnaire) a été attribuée de manière arbitraire.

⁴³ Boogert V. D. N. (1998), La révélation des énigmes : lexiques arabo-berbères des XVIIe et XVIIIe siècle », travaux et documents de l'IREMAM n° 19, Aix-en-Provence, p. 09.

⁴⁴Nous entendons par le terme *littérature* tous les textes produits durant cette époque-là.

1. Aperçu historique

I. 1.1. La lexicographie berbère du XIIe siècle

Peut-on parler aujourd'hui d'une tradition lexicographique berbère ? Si oui, peut-on les comparer aux autres ouvrages produits dans d'autres langues jouissant d'un véritable statut comme le français ou l'anglais ? À vrai dire, la réponse à cette question est doublement problématique : dans un premier temps, les Berbères ont, de tout temps, recouru à la langue de l'autre comme langue de communication (phénicien, arabe, français, etc.). Ces langues étaient utilisées dans leurs correspondances officielles et dans leur littérature. Un regard sur l'histoire montre qu'ils ne se seraient jamais servis de leur langue à l'écrit. Ce qui explique leur confinement séculaire dans l'oralité.

Cependant, nous ne pouvons résumer cette « *défaillance* » aux raisons sus citées. Il pourrait exister d'autres facteurs que nous ignorons et qui auraient fait que le rapport des Berbères à l'écrit dans leur propre langue soit négligeable, voire inexistant. Pourrions-nous expliquer cet état de fait exceptionnel d'un point de vue anthropologique ? En effet, comment justifier le fait qu'un peuple ayant développé toute une civilisation, même si cette dernière n'a pas connu une véritable stabilité, ait écrit dans d'autres langues autre que la sienne ?

En général, si des civilisations s'étaient permises de travailler sur ce passage à l'écrit, elles avaient déjà acquis le statut d'un État-nation qui leur aurait donné accès à un pouvoir stable. Ce qui n'est pas le cas chez les Berbères. Deuxièmement, l'origine de la lexicographie berbère remonte, selon un bon nombre de sources, au XIIe siècle (Boogert Nicot Van Den : 1998)⁴⁵ - de l'ère chrétienne. En effet, il s'agit de quelques travaux lexicographiques sous une forme embryonnaire produits à cette époque, et parmi ceux qui nous sont parvenus, nous citons celui qui a été confectionné par Ibn Tunart, intitulé « *Kitab al asma* » arabe / berbère, composé de 2500 entrées arabes (Boogert : 1998⁴⁶). La forme de celui-ci est caractérisée par les traits suivants :

L'auteur de ce lexique bilingue procède d'une entrée arabe à laquelle il donne d'abord un synonyme arabe suivi d'un équivalent berbère, sans donner la moindre définition, ni autre indication sur le sens du vocable en question.

Il est à noter que le classement établi dans ce lexique est ambigu, car il n'est ni alphabétique ni par racines, il répond à une autre logique qui est probablement celle du classement par domaines sémantiques ou par catégories grammaticales.

Il est à constater que ce travail n'a apparemment pas fait l'objet d'une enquête systématique, mais réalisé à base de quelques vieux textes.

⁴⁵ Idem, p. 10.

⁴⁶ Op. cité, p. 11.

Outre ces quelques constatations, il est à noter qu'il ne s'agit pas d'un véritable dictionnaire bilingue arabe / berbère, mais d'une simple compilation de mots plus ou moins ordonnés par domaines (le corps humain, les animaux, les plantes, etc.). Pour ce qui est de la langue utilisée dans ce travail, abstraction faite de la forme et de la méthodologie dans lesquelles elle a été élaborée, il renferme et conserve une bonne quantité du lexique berbère de l'époque. Son auteur le définissait comme étant un lexique arabe / tachelhit. Cette affirmation ne trouve pas souvent les arguments de sa validité, car ce qui est désigné par tachelhit, n'est en fait qu'un mélange de deux dialectes : kabyle et tachelhit. Le kabyle étant son parler d'origine (Bejaia) et le parler de la région des Chleuhs étant celui du lieu d'exercice de sa fonction de Cadi.

Les informations que rapporte Boogert sont puisées dans le Fonds Roux existant à L'IREMAM à Aix-en-Provence. Cependant, il est à noter qu'une certaine confusion règne concernant la catégorisation de ces travaux de lexicographie. Est-ce qu'il s'agit de glossaires comme l'estimait le linguiste français Arsène Roux ou de lexiques comme le note Nicot Van Den Boogert ? D'après ce dernier, il ne s'agit pas de glossaire, car celui-ci ne présente pas de traits définitionnels requis pour un glossaire, suivant la définition du Petit Robert. C'est pour cela qu'il a préféré opter pour l'utilisation du terme de lexique (dictionnaire abrégé).

Or, il nous semble que c'est la version de Roux qui est la plus pertinente dans ce cas. Les définitions que donnent ces deux travaux de lexicographie semblent bel et bien répondre aux traits définitionnels d'un glossaire que d'un lexique. Boogert lui-même affirme que ces travaux ont été confectionnés sur la base de vieux textes et que la définition d'un glossaire répond à cette norme. Selon le Flammarion⁴⁷, il s'agit d'un « *Dictionnaire de mots vieillis ou obscurs d'une langue, et par extension, d'un texte* ». Cette citation affirme que le document en question est un glossaire.

La question reste ouverte sur le fait de considérer ces travaux comme des glossaires ou autres. L'essentiel est que la lexicographie berbère remonterait approximativement au XIIe siècle.

II. 1.2. La lexicographie du XVII et du XVIIIe Siècle

Avant de présenter les travaux qui ont été réalisés pendant cette période, il est utile de rappeler que certains travaux de lexicographie berbère ont été signalés avant même le XVIIe siècle. Il s'agit surtout du parler de Djbel Nefoussa dans lequel un lexique a été confectionné (dialecte berbère / arabe) édité en Tunisie que l'on situe approximativement au XV siècle. D'après ce que rapporte A. Bouyahia un « *article a été publié dans la revue tunisienne en 1900, l'interprète principal A. Boussetrot a fourni la traduction d'un petit vocabulaire berbère / arabe, daté*

⁴⁷Pruvost-Beaurain et al., (1980), Dictionnaire usuel illustré de langue française, Librairie Quillet-Flammarion, Paris, p. 787.

d'avant le IX^e siècle de l'hégire et communiqué par le Khalife de Djerba, si Ali ben Ibrahim en 1895, au colonel Rabillet alors Attaché militaire à la résidence générale de France à Tunis »⁴⁸.

Cependant, en ce qui concerne la période du XVII^e et XVIII^e siècle et d'après l'ouvrage sur *la révélation des énigmes : lexique arabo-berbère* de Nicot Van Den Boogert, les travaux de lexicographie berbère ont été confectionnés de la même manière que celui d'Ibn Tunart. Ces derniers se sont inspirés de sa méthode. En effet, le premier lexique a été élaboré par Abdallah ben Chu ʿayb al-hilâlî en 1665 et un autre lexique anonyme qui date de la fin du XVIII^e siècle. Il est à signaler qu'aucun commentaire n'a été rédigé sur la nature de ces lexiques, sauf qu'ils sont des lexiques bilingues et probablement classés selon la démarche de celui d'Ibn Tunart.

2. La lexicographie dite exploratrice ou utilitaire

Les auteurs berbérissants s'entendent généralement sur le fait que la lexicographie berbère⁴⁹ peut être approximativement classés en trois grandes périodes relatives à son élaboration, et ce à commencer par la période d'avant l'ère coloniale jusqu'après l'indépendance des États nord-africains. Pour tenter de décrire cette lexicographie, nous jugeons nécessaire de respecter cette division traditionnelle héritée. Et dans un souci purement méthodologique, nous suggérons de répartir cette section en deux parties.

D'une part, nous essayerons de traiter des outils lexicographiques déjà produits en région kabyle et ce pour la simple raison relative à la maîtrise du terrain en plus de l'abondance des informations. D'autre part, nous tenterons de décrire en une seule partie le reste de ce qui a été produit dans les autres zones berbérophones à savoir : le Maroc, le Touareg, le Mزاب, etc. pour enfin aboutir à une synthèse.

III. 2.1. La Kabylie (1820 – 1918)

Les travaux de lexicographie réalisés pendant cette période remontent à l'époque d'avant la conquête française en Afrique du Nord et continuèrent jusqu'à la chute du régime des Deys à Alger en 1830. Cette période dure presque un siècle, c'est-à-dire de 1820 jusqu'à 1918. En outre, cet ensemble de travaux lexicographiques (lexiques, vocabulaires, glossaires et dictionnaires) étaient destinés en premier lieu aux militaires et administrations coloniales, surtout après s'être installés en Algérie, d'une part. D'autre part, Il visait à éclairer, de manière générale, les commerçants, les voyageurs et les colons qui se sont massivement établis dans les plaines.

Parmi les raisons qui ont été à l'origine de l'intérêt porté subitement aux langues des indigènes (kabyle, touareg, mozabite, etc. en Algérie et chleuh, tamazight du Moyen Atlas et

⁴⁸Bouyahia A. (1998), « Comment peut-on compléter le dictionnaire kabyle / français de J. M. dallet ? », Mémoire de D.E.A. linguistique, lexicologie, lexicographie, soutenu sous la direction du Pr. S. CHAKER, INALCO, Paris, p. 23-24.

⁴⁹ A.Bounefour, J. Lanfry et S. Chaker, décrivent la lexicographie berbère coloniale en trois phases dans Encyclopédie berbère, n° XV, Edisud, pp. 2305-2308, p. 2306.

www.univ-bejaia.dz/leu

Tous droits réservés ©2019

le Rifain au Maroc), il y a le fait que les Kabyles ont manifesté une forte opposition à toute tentative de soumission. Autrement dit, connaître les hommes pour agir sur eux. De plus, l'envahisseur avait beaucoup de mal à briser cette résistance tout au long des vingt-sept années qui suivirent la prise d'Alger.

L'objectif principal d'étudier la langue de ces montagnards (Berbères) par les missionnaires était l'évangélisation des populations que ce soit en Kabylie ou ailleurs. À ses débuts, cette mission n'avait pas de perspectives à caractère scientifique, elle a été mise sur pied par esprit dominateur - colonisateur – c'est-à-dire par volonté de soumettre les populations par tous les moyens. À cette époque, on assiste à l'essor de l'industrie et du commerce en Europe occidentale et à l'expansion politique et militaire des nations européennes les plus puissantes, notamment la France et l'Angleterre.

Effectivement, profitant de l'hospitalité de ces populations, les envoyés spéciaux de l'armée et de l'administration françaises ont pu recueillir énormément d'informations sur leur langue, leur mode de vie (coutumes, mœurs et traditions, etc.). Donc, cette manière de s'y prendre cache en quelque sorte une arrière-pensée qui est celle de trouver un moyen de les soumettre.

E. Carrey, dans son ouvrage intitulé *Récits de Kabylie*, a été autorisé par l'armée française à suivre sur le terrain l'expédition sur le théâtre des opérations en 1857. Lui-même considéré d'esprit colonialiste, décrit la situation avec « *les yeux d'un Français intimement convaincu que le bien des habitants de l'Algérie est désormais consubstantiel à leur soumission à l'ordre civilisateur de la France* »⁵⁰. D'après ce témoignage, il est vrai que l'intérêt d'étudier ces populations était un alibi pour comprendre le comportement de celles-ci et pouvoir ensuite les soumettre.

En effet, selon l'auteur, l'armée française avait bien choisi le jour de « *L'aid El fitre* » (la fête de rupture du jeûne chez les musulmans) pour surprendre les habitants de « *Larbea Nat yiraten* », devenu après Fort National, pour pénétrer en Kabylie. D'ailleurs, si ce n'était l'information qui avait été recueillie par les missionnaires, l'opération d'occupation aurait probablement été impossible.

S'agissant maintenant des travaux liés à cette lexicographie que nous qualifierions d'utilitaire et d'exploratrice, réalisée avant, pendant et après la pénétration du conquérant en Algérie, ils étaient de nature embryonnaire, voire composite. Une lexicographie utilitaire et exploratrice peut avoir une double signification : exploratrice, autrement dit parmi les premiers travaux réalisés pour ces régions du point de vue de la quantité d'informations recueillies jusqu'ici, éventuellement, en faisant abstraction de l'objectif et de la méthodologie dans lesquels ces outils lexicographiques ont été rédigés. Car aujourd'hui, cet ensemble de travaux élaborés est considérable du fait que les Berbères de l'époque n'étaient pas portés sur l'écrit, ce qui a permis de sauvegarder une bonne partie du lexique berbère. Et utilitaire, car

⁵⁰ Carrey E. (2004), *Récits de Kabylie : Compagne de 1958*, Ed. Grand-Alger Livres, p. 03.

aujourd'hui cette lexicographie est d'un apport considérable quant à l'intérêt qu'elle présente pour les études berbères.

Le mérite de cette lexicographie réside dans le fait qu'elle constitue en quelque sorte un matériau de base assez intéressant pour d'éventuelles recherches.

Cependant, il est à signaler que cette lexicographie ne répond pas aux normes scientifiques contemporaines du fait qu'elle n'a pas été produite par des spécialistes en la matière. En dehors de l'esprit dans et pour lequel elle a été réalisée, elle n'échappe pas à des défaillances de tout genre. Cela implique que cette lexicographie est de nature embryonnaire, du moins pour ce qui concerne cette phase exploratrice, pour ne pas dire qu'elle était l'apanage de l'envahisseur pour justifier une situation donnée.

Certes, selon A. Boukous « *si, d'une manière générale, la recherche scientifique est déterminée par la politique coloniale, il convient néanmoins de se défier de l'idée simpliste qui consiste à penser que tous les dialectologues de l'ère coloniale étaient les exécutants aveugles et zélés de la politique et de la résidence* »⁵¹. Ce qui implique qu'il faudrait bien éviter de confondre tous les animateurs (missionnaires, militaires et universitaires) de cette lexicographie berbère. En effet, selon l'auteur « *la formation et les objectifs immédiats de ces chercheurs ne sont pas les mêmes* »⁵².

Parmi les travaux qui ont marqué cette période, nous citons celui de Jean Michel Venture de Paradis. En sa personne de missionnaire, il avait la possibilité de séjourner en Algérie. Il rencontra à Alger, des étudiants kabyles (originaires d'Iflisen) en théologie musulmane et composa avec eux son vocabulaire bilingue *berbère - français*. Il fit de même avec deux autres sujets berbères originaires du Sud-Ouest marocain et travailla avec eux pendant quelques mois à Paris, pour découvrir leur langue maternelle. C'est à partir de ces deux enquêtes que l'auteur a pu publier son dictionnaire abrégé de 656 pages édité en 1844 chez l'Imprimerie Royale par la société de Géographie de Paris.

En réalité, l'auteur ne savait pas qu'il amalgamait deux dialectes très différents en l'occurrence le kabyle et le chleuh. Ainsi que bon nombre de maladresses qui montrent que l'auteur ne maîtrisait ni les techniques lexicographiques ni celles qui sont relatives aux différentes unités de la langue (niveau phonético-phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique).

Enfin, le niveau théorique et méthodologique du travail est très sommaire et rend compte de l'emprise de l'amateurisme sur son auteur.

Durant la même année, Charles Brosselard, avec la contribution de Joubert A., Delaporte J. D. et Sidi Ahmed ben El Hadj Ali (Imam de Bougie à l'époque), on assiste à la publication d'un dictionnaire *français - berbère* chez le même Imprimeur à Paris. Celui-ci est d'une taille plus importante, car selon l'auteur, le travail en soi est composé de tous les mots

⁵¹Boukous A. (2005), « Un héritage colonial : la dialectologie amazighe », In *Studi Berberi e Mediterranei*, Nappoli, p. 120.

⁵²Idem, p. 120.

en usage parmi les tribus de Bougie, Mzita (région de Bordj Bouararidj), At Abbas, des Zwawas jusqu'à Médéa.

En 1873, un autre travail fût publié par Creusât J. B, intitulé : *Essai de dictionnaire français - kabyle* de 374 pages chez Jourdan à Alger. Ensuite, en 1878 un autre dictionnaire *français - kabyle* verra le jour par P. Olivier chez le Puy. Et à partir de cette date, il faut attendre le début du XXe siècle pour que le Père Huyghe publie une série de dictionnaires à commencer de 1901 jusqu'à 1907. D'ailleurs, son premier dictionnaire *kabyle - français* qui remonte à 1896, réalisé sous forme lithographique, réédité ensuite en 1901, contient 815 pages. En 1902 – 1903, il édite un autre dictionnaire *français – kabyle* de 893 pages chez Malines en Belgique. Enfin, son dernier dictionnaire quadrilingue *chawiya – arabe – kabyle et français* de 371 pages est publié en 1907 chez Jourdan à Alger.

En guise de conclusion pour cette phase, du moins en ce qui concerne la lexicographie kabyle, il est à noter qu'elle est à la fois hétéroclite et très sommaire du fait que ses auteurs n'ont pas, de prime abord, l'idée de travailler cette culture de manière scientifique. D'ailleurs, ce ne sont que des chargés de missions qui devaient rendre des comptes à leur hiérarchie militaire ou administrative.

De plus, ils n'ont pas été formés pour ce genre de travaux qui demandent beaucoup de précisions et de compétences en la matière. C'est la raison pour laquelle ces travaux renferment beaucoup de maladresses, cela implique la non-recevabilité d'un point de vue méthodologique et scientifique de la plupart, du fait que ceux-là n'ont pas tenu compte de plusieurs paramètres liés à la langue et à la discipline. À titre illustratif, nous pouvons souligner des problèmes liés à la segmentation et à la signification des mots comme la confusion commise par De Paradis dans son dictionnaire quand il mélangea entre deux termes sémantiquement très éloignés. Il écrit à la page 42 le mot « *ighid* » ou lieu de « *ighed* » (cendre) et à la page 46 « *ighid* » (chevreau)⁵³. De plus, l'attribution des intitulés de ces travaux étaient quelque peu erronée voire fortuite par exemple le travail de Venture de Paradis dont le titre est le dictionnaire ne correspond pas à la réalité du travail traité. D'ailleurs, il correspond beaucoup plus à un lexique.

2.2. Les autres régions berbères

2.2.1. Le Maroc (1911 – 1949)

Étant donné qu'historiquement l'Algérie a été occupée la première, il nous semble que c'est évident que c'est la première qui bénéficie des productions lexicographiques. Cependant, par manque d'informations sur les autres régions, nous nous contenterons de citer uniquement ceux qui sont à notre disposition. Parmi les dialectes qui ont eu la possibilité, plus ou moins, d'être étudiés, nous pouvons retenir le Touareg, et les autres tels que le Mzab, le Ouargli, le Chaoui d'Algérie, et pour le Maroc (le Chleuh, le Tamazight du

⁵³ De Paradis mélange dans son dictionnaire entre le terme « *ighed* » (cendre) et « *ighid* » (chevreau), bien sûr on reproduisant la notation de l'auteur et le contexte de sa production.

Moyen Atlas et le Rifain). Mais cette distribution ne respecte pas la traditionnelle classification des berbérissants en trois phases. Ce qui implique en quelque sorte une inégalité entre les dialectes en ce qui concerne la chronologie des productions, et ce, sans parler des considérations comme l'importance donnée à certains d'entre eux au détriment des autres.

À ce sujet, il nous semble que les choses se sont faites, entre autres, en fonction de la distribution géographique, des traits socioculturels qui caractérisaient chaque groupe et de l'importance des zones géographiques jugées stratégiques pour faciliter l'accès.

Au Maroc, les choses se passent autrement au lendemain de la signature du pacte portant sur le protectorat en 1911. Selon A. Boukous⁵⁴, les autorités françaises ont pris l'initiative de créer des institutions à caractère scientifique à l'image de *l'École Supérieure de langue arabe et de dialectes berbères* qui se transformèrent par la suite en *Institut des Hautes Études Marocaines* ; il fut aussi créé le *Comité d'Études berbères* qui publia à partir de 1915 la revue *Archives berbères*, qui laissa par la suite la place au *Bulletin de l'Institut des Hautes Études Marocaines* ; la revue *Hespéris* fut fondée à Rabat en 1921 et engloba à la fois *Archives berbères* et *Bulletin de l'Institut des Hautes Études Marocaines*.

La région du Maroc s'est distinguée par ses institutions qui sont multiples et riches à la fois. Et en dehors des productions réalisées par celles-ci, on peut y rajouter les corps administratifs et militaires spécialisés dans la collecte des matériaux linguistiques, sociologiques et ethnographiques qui furent installés et dont l'objectif est de promouvoir, d'encadrer et de centraliser les différentes recherches sur le monde berbère.

Parmi les travaux de lexicographie produits juste après la signature du pacte de protectorat, et même avant, il y a le *Dictionnaire français – tachelbit et français – tamazight* de Cid Kaoui Said composé de 248 p. publié en 1907 et celui d'E. Destaing : *Étude sur le tachelbit du Sous, I. Vocabulaire français - berbère* de 300 p. Paris Leroux en 1920 ; suivis du travail d'E. Laoust : *Mots et choses berbères*, Paris, Challamel, 1920, de 531 p. Il est à constater que ce dernier est d'une importance capitale vue sa richesse du point de vue des informations précises et de sa méthode fouillée. Ils peuvent être considérés comme de véritables tremplins à de futures recherches dans le domaine berbère.

Viennent ensuite les travaux d'A. Jourdan : *Dictionnaire berbère – français*, Rabat, Omnia, 1934, 159 p. et celui d'H. Mercier : *Vocabulaire et textes berbères dans le dialecte des Ait Izdeg*, Rabat, Céré, 1937, 512 p.

Hormis ces productions en langue française, d'autres productions lexicographiques en langue espagnole sont à signaler. Les Espagnols eux aussi ont laissé leurs empreintes (institutions et des publications) concernant la lexicographie berbère dans le Nord du Maroc. On peut citer entre autres, *l'Instituto General franco de Estudios investigation hispano Arabe* à Tétouan et des publications diverses à l'image de *Cuadernos de Estudios Africanos*, *Revista de Tropas Coloniales* qui devint *Africa* par la suite, etc. Enfin des travaux de missionnaires comme

⁵⁴ Op. Cité, pp.119 – 129, p. 122.

le *Diccionario español – rifeno, Madrid, Ministerio de asuntos exteriores*, 1944, de 440 p., et un autre en 1949, de 336 p. du Fr. Ilbanéz et Fr. Sarrionandia, puis d'autres chercheurs comme Figueras, Lafuente et L. Palacin.

En dehors des berbérissants français et espagnols, il faut signaler quelques chercheurs qui venaient d'horizons divers et qui constituent un groupe plus restreint en comparaison avec ceux que nous venons de citer. Et quoiqu'ils soient en nombre minime, ils sont de qualité. Nous avons des Allemands spécialistes des langues et civilisations orientales notamment Schuchardt et Westermarck, etc. Cet ensemble de productions lexicographiques caractérise la période coloniale. Quant aux productions réalisées après le recouvrement de l'indépendance, elles sont nombreuses et de qualité. Nous pouvons citer en outre les dictionnaires de Taïfi en 1988, El Mountassir en 1989, Oussikoum en 1995, Azdoud en 1996 et Serhoual de 2002.

De l'ensemble de ces travaux lexicographique réalisé au Maroc pendant la période d'occupation, il est à noter que l'étude phonologique et morphologique des mots était la seule tâche essentielle des confectionneurs. En dehors de celles-ci, les autres niveaux d'analyse de la langue (syntaxe, sémantique, etc.) ont été passés inaperçus. Il s'agit de survols, très sommaires. Cependant, ceux qui sont confectionnés après, sont de qualité supérieure car ils bénéficient de l'apport et des acquis de la linguistique moderne ainsi que des expériences antérieures qui ont permis le développement de cette dite lexicographie (Boumalek, p. 28).

IV. 2.2.2. La Tunisie (1909 – 1940)

Peu de travaux de recherches ont été consacrés au domaine berbère jusqu'ici, même s'il en existe quelques-uns. En effet, la maigre moisson réservée à cette région berbère est généralement caractérisée par la non-abondance de travaux en ce qui concerne la littérature linguistique en général et la rareté des travaux lexicographiques se limitant à deux ou trois lexiques et glossaires. Signalons d'emblée que l'effectif des populations berbères vivants en Tunisie est très réduit selon une étude réalisée en 1952 par A. Basset dans laquelle il estime à environ 1 % de la population globale de la Tunisie parlant encore le berbère.

En ce qui concerne l'état actuel du berbère dans ce pays, il est caractérisé par le refus ainsi que par la pratique d'une politique de la négation et d'une prise en charge réelle afin de promouvoir cette langue en Tunisie. Une situation similaire que vivaient les parlers de basse Kabylie (la région de Jijel en Algérie) avant l'indépendance. Actuellement, il ne reste que trois à quatre villages parlants encore le berbère, et même ceux-là agonisent aussi et se consomment petit à petit sous la menace et l'influence de l'Arabe dialectal.

Cependant, il est à rappeler que les zones occupées jadis par ces populations berbères sont concentrées à Djerba au sud qui comprend au moins cinq villages. Plus au nord, nous retrouvons les communautés situées à l'est de Gafsa, à Metmata, à Foum Tataouine. Pour ce qui est de la situation linguistique de ces communautés berbères tunisiennes, Penchoen a noté en 1968 que, dans certains villages, il ne restait qu'une poignée de vieillards qui parlaient encore cette langue. D'autres lieux tels que Tataouine et Metmata, sont complètement

berbérophones. Par contre, dans certaines localités, le berbère n'est parlé que par quelques dizaines d'individus.

Pour ce qui est des travaux réalisés dans cette région de Tunisie, il est à constater la rareté de ceux-ci pour plusieurs raisons entre autres l'intérêt que suscitaient les chercheurs à cette zone berbérophone n'était tourné vers les études linguistiques, mais plutôt vers le volet historique.

V. 2.2.3. L'aire touarègue

Aujourd'hui, le touareg est considéré parmi les dialectes qui ont bénéficié d'une description plus ou moins acceptable d'un point de vue de la quantité des productions d'une littérature linguistique. Sauf que ce dialecte est disséminé sur pas moins de quatre variétés qui présentent des différences plus ou moins significatives. Nous avons le dialecte touareg de l'Ahaggar qui a pris la part du lion de l'ensemble des études réalisées, ensuite celui du Niger, celui du Mali, celui du Sud libyen et enfin celui du Soudan qui n'a fait, semble-t-il, objet d'aucune étude.

Dans ce travail, nous allons uniquement retenir ce qui a trait à la production des Touareg de l'Ahaggar d'Algérie. En effet, les travaux ont commencé avant même que les autorités françaises ne pénétrèrent dans le Sud algérien à Tamanrasset en 1917. L'un des premiers travaux, c'est celui qui a été confectionné par E. Masqueray : *Dictionnaire français – touareg (dialecte des Taitoq)*, Paris, Leroux, 1893, 392 p. et une année après c'est au tour de Cid Kaoui Saïd : *Dictionnaire français – tamahaq*, Alger, A. Jourdan, 1894, de 894 p., ensuite un autre *Dictionnaire pratique : français - tamahaq*, Alger, A. Jourdan, 1900, de 441 p. Au début du siècle un autre ouvrage de Calassanti-Motylnsky : *Grammaire, dialogues et dictionnaires touaregs*, t.1, Alger, Fontana, 1908, de 328 p., dix ans après un autre de Foucauld (Charles de) intitulé : *Dictionnaire abrégé touareg – français* (2 t.), Alger, Carbonel, 1918, de 652 p. + 791 p.

Ce dialecte a hérité plus ou moins d'une description assez satisfaisante et surtout en ce qui concerne celui de l'Ahaggar. D'ailleurs, hormis le domaine lexicographique, beaucoup de grammaires ont été produites et sont quelques fois accompagnées de textes d'appui. Ce qui explique l'intérêt des chercheurs pour celui-ci. Le secret est que les populations de cette région du Hoggar présentent aux yeux de l'Occident une particularité assez rare que ce soit du point de vue de leur mode de vie (organisation sociale, mœurs, et traditions) ou bien au niveau de la structure de la langue et enfin de l'aspect historique de celle-ci.

Maintenant, s'agissant de la qualité de ces œuvres, il nous semble qu'elle est semblable à celles qui sont produites au nord (en kabylie). Le regard critique que nous portons aujourd'hui sur ces travaux ne remet aucunement en cause leur portée, vu le contexte de leur production. Rappelons que même la linguistique moderne à cette époque-là était à ses premiers balbutiements. Par ailleurs, le reste des productions lexicographiques réalisées entre autres par des missionnaires souffrent des mêmes lacunes soulevées déjà pour celles qui sont confectionnées au nord. Exception faite du travail réalisé par le Père Charles de Foucauld en

1952, cet ouvrage est d'une qualité remarquable sur lequel nous allons revenir avec plus de détails dans une autre partie.

VI. 3. La lexicographie dialectale ou ethnographique

VII. 3.1. La Kabylie (1918 – 1953)

Durant cette période, l'armée et l'administration française sont supposées déjà être installées et désormais le Maghreb est devenu l'une de ses colonies acquises. En effet, les données du terrain ont changé par rapport à la phase précédente, ce qui implique que l'ensemble des travaux produits à cette époque donnait d'abord la priorité à la description de tout ce qui se rapporte à la société berbère. D'après les réalisations faites, et à travers un regard sur ce qui a été produit, on se rend compte de la diversité des documents à caractères socio-anthropologiques et ethnographiques relatifs aux différents groupes berbérophones.

Cette phase est caractérisée par la production de glossaires, de vocabulaires et de lexiques qui sont extraits généralement du quotidien des gens. Elle est ouverte par Amar Ou Said Boulifa en 1913 qui publia son lexique *kabyle – français* de 174 pages, suivi d'un glossaire qui est tiré de son ouvrage intitulé : *Méthode de kabyle, Deuxième année* (il s'agit de cours assurés par l'auteur à la Faculté des Lettres à l'École Normale d'Alger).

Le vocabulaire utilisé dans ce lexique était selon l'auteur : « *Les mots qui le composent sont naturellement ceux que nous supposons être le moins connus des kabylisants* »⁵⁵. Et le public que ciblait l'auteur ici par son lexique, ce sont *ceux qui s'occupent de la philologie berbère, les touristes, les fonctionnaires, les colons et les commerçants qui sont journellement en relation avec les Kabyles du Djurdjura* »⁵⁶.

Effectivement, ce travail de Boulifa est supposé être d'un secours considérable à ceux ou à celles qui voudraient travailler sur la culture berbère. Il renferme plus 1500 mots d'origine berbère ou arabe rassemblés dans le but de simplifier la tâche à ceux ou à celles qui sont intéressés par la traduction. Dans le même sillage, nous pouvons aussi signaler un autre travail d'une visée similaire qui est celui de la Direction Générale de l'Action sociale au gouvernement général de l'Algérie, intitulé : *Vocabulaire français – kabyle* sans date. Ainsi qu'un autre *Vocabulaire français – kabyle* qui a vu le jour en 1933, grâce à la Commission d'Études de l'Hôpital Franco-Musulman, dont Octave Depont est Rédacteur-Rapporteur. Celui-ci était réalisé à l'intention des élèves de l'école Départementale des Infirmières de la Seine. Au sein de ce vocabulaire, nous pouvons relever une mosaïque de termes relatifs au métier d'infirmier.

En parlant des noms de métiers, il est à noter qu'un travail dans ce sens a été élaboré dans la région des Ait Hichem en Kabylie par Germaine Chantreaux qui a été publié en 1942.

⁵⁵Boulifa A.S. (1913), *Lexique kabyle – français*, Ed. Jourdan, Alger, p. 2.

⁵⁶Idem, p. 3.

Ce travail sur le métier à tisser a été réalisé grâce au concours des femmes. Il s'intitule : *Le tissage sur métier de haute lisse à Ait Hichem et dans le Haut-Sebaon (Kabylie)*.

En 1954, nous assistons à la publication d'un *Vocabulaire médical français – kabyle* de 193 pages, lui-même issu d'un travail de thèse de médecine soutenue alors par A. Ould-Mohand et publiée chez l'imprimerie Officielle à Alger. Une autre étude réalisée par A. Picard intitulée : *Textes Berbères dans le parler des Irjens, Larbaa At yiraten (Kabylie- Algérie), Tome II*, de laquelle a été tiré un glossaire publié par L'Institut d'Études orientales d'Alger en 1958. Deux années après, c'est-à-dire en 1960, Si Ahmed Mohammed El-Hocine et Michel Plault publient ensemble à Lyon leur *Notions de kabyle* qui comprend un *lexique français - kabyle*.

Le travail consistant et le plus remarquable pendant cette phase est *le verbe kabyle* réalisé par J. M. Dallet dont l'éditeur est le Fichier de documentation berbère à *Larb εà At yiraten* en Algérie, en 1953. Puis la publication d'un *Lexique bilingue : kabyle - français* du parler des At Menguellat, composé de 489 pages. Celui-ci est caractérisé par la précision de ces informations comme l'ordre de classement alphabétique des racines en plus des équivalences françaises mises pour les différentes expressions, etc., ensuite son élaboration dans une méthodologie rigoureuse le distingue de loin des travaux de la phase utilitaire et exploratrice à tous les niveaux.

3.2. Les autres régions berbères

VIII. 3.2.1. Le touareg

En dehors de la Kabylie, nous pouvons citer d'autres zones berbérophones qui ont bénéficié de travaux lexicographiques d'une très bonne qualité. *Le Dictionnaire touareg - français dialecte de l'Ahaggar* en quatre volumes du Père Charles de Foucauld, publié en 1951 et 1952 à l'Imprimerie Nationale, celui-ci est composé de 2028 p. C'est un travail très fouillé et très exhaustif. Le traitement des entrées est d'une précision très remarquable. Au sein de celui-ci, nous pouvons constater aussi un classement par racines comme le veut la tradition chamito-sémitique, des renvois aux différentes unités grammaticales et enfin, le respect des normes méthodologiques.

En outre, pour pouvoir réaliser un tel travail, une grande maîtrise des deux langues A et B est nécessaire. De plus, le Touareg présente d'énormes difficultés essentiellement au niveau phonétique, phonologique et morphologique, à l'instar des oppositions vocaliques comme le couple de voyelles brèves : *ə ; ä* en plus des cinq autres voyelles longues : *a, i, e, o* et *u*. Donc, cette complexité dans le système vocalique a suscité de vifs conflits entre les Berbérisants. Citons à titre d'exemple la polémique qui s'est déclenchée entre Cid Kaoui Saïd et R. Basset à propos des *dictionnaires touaregs - français* en 1894 et *français - touareg* 1907 parler de l'Ahaggar confectionnés par cet autochtone.

K. G. Prasse met en relief : « *La violente polémique qui éclata au cours des années 1906 - 1908, opposant deux berbérisants d'Algérie, Renet Basset et Saïd Cid Kaoui, a eu pour principal enjeu la légitimité des études berbères où la langue constitue un objet scientifique. Le premier se revendiquant de la science et le*

second d'une connaissance intime d'une langue maternelle »⁵⁷. D'après ce témoignage, nous pouvons saisir une image doublement significative de ce qui s'est produit dans l'ensemble des domaines en général et dans celui de la lexicographie²². D'une part, ce genre d'enjeux qui s'anime prouve que les auteurs (autochtones / étrangers) s'alimentent d'une rigueur sans précédent à savoir leurs soucis de bien mener les travaux. D'autre part, ce type de débats contradictoires est une autre preuve des erreurs et des maladroites qui peuvent être commises à l'époque. Ce qui n'est pas le cas pour P. Charles de Foucauld dans son dictionnaire. Certainement, en plus de sa grande maîtrise de la langue, l'auteur de cette grande œuvre a su maîtriser son terrain par sa conversion du corps militaire à celui des moines. Cela explique aussi son établissement dans la région de l'Ahaggar.

IX. 3.2.2. Le Maroc

Le Maroc était aussi le théâtre d'une production ethnographique intense sur laquelle il faut insister. Cependant, il est à remarquer qu'il existe un déséquilibre dans l'étude des différents dialectes dans les travaux produits jusqu'ici dans cette région. Car vient en première position le Chleuh qui s'est taillé la part du lion, ensuite le tamazight du Moyen Atlas marocain et enfin le rifain.

Parmi les outils lexicographiques produits après l'indépendance au Maroc (Chleuh), nous avons le *Lexique arabo-berbère*, Rabat, Académie Royale du Maroc, 1990, 734 p. de Chafik Mohamed. Par la suite, vient le *Dictionnaire tamazight - français (parlers du Maroc Central)*, Paris, l'Harmattan / Awal, 1991, XXII-879 p. de Miloud Taïfi. Il s'agit au fait de la publication d'une thèse de doctorat d'État soutenue en 1989 à Paris. D'ailleurs, c'est un ouvrage qui renouvelle d'une manière très approfondie la documentation lexicographique disponible pour le tamazight.

Avant de conclure ce travail, il est à constater que bon nombre de problèmes sont à signaler. En dehors de ceux liés directement à la théorie et à la méthodologie qui sont très discutés au sein du cercle des berbérissants, en effet d'autres peuvent être soulevés et qui sont énumérés comme suit :

- 1- La totalité des dialectes berbères n'est pas aussi bien décrite que le touareg et le kabyle ;
- 2- Jusqu'ici, la recherche linguistique dans le domaine berbère en général et lexicale en particulier reste tributaire des langues européennes et en particulier de la langue française. En plus, ce ne sont pas tous les dialectes qui ont été décrits, pour enfin espérer de poser les véritables problématiques qui déboucheront probablement sur des questions qui sont considérées traditionnellement comme fondatrices des études scientifiques sur les langues à l'image de la synonymie et de l'étymologie ;
- 3- L'existence de certaines questions conflictuelles à propos de la légitimité de certaines productions lexicographiques berbères pose des problèmes entre les berbérissants (les autochtones et les étrangers). D'une part, ceux qui revendiquent l'authenticité et l'appartenance au monde berbère et ceux qui détiennent les titres et les diplômes de

⁵⁷Prasse K. G. (1989), « Études comparatives entre deux dictionnaires français – touareg publiés respectivement en 1894 et en 1908 », *Études et documents berbères*, 5, pp. 32-48., p. 32.

l'autre. Comme l'illustre le confit qui eut lieu en 1908 entre Cid Kaoui et R. Basset à propos d'un dictionnaire *touareg - français*, un autre aussi entre Amar Ou Said Boulifa et Hannoteau sur la signification du verbe « *ar* » (acheter) en Kabyle.

Enfin, dans un esprit de synthèse, il est à remarquer que l'héritage légué par la recherche coloniale en matière de lexicographie berbère a ainsi produit des travaux plus ou moins hétérogènes par leurs natures, leurs objets et leurs méthodes, selon les secteurs investis et les régions étudiées. Sur l'ensemble des travaux lexicographiques réalisés avant, pendant et après la période coloniale, quantitativement très nombreux, certains sont de qualité appréciable, d'autres ne sont qu'une sorte de matière première quelquefois difficilement exploitables surtout pour ceux produits avant et le début de la conquête.

Donc, ce qui est à retenir essentiellement de cet amas de travaux lexicographiques berbères est :

- Dans un premier temps, les travaux de didactique berbère comme ceux de A. S. Boulifa : *Méthode d'enseignement du Kabyle 1^{re} et de 2^{es} année* de 1913 et ceux d'E. Laoust : *Mots et choses berbères* de 1920 sont des travaux d'une qualité remarquable réalisés dans une méthodologie bien établie et à partir d'une recherche très fouillée.
- Dans un deuxième temps, et parmi ceux qui sont bien élaborés aussi, nous avons entre autres, le travail de J. M. Dallet sur le *verbe kabyle* en 1953 et qui a été d'ailleurs d'un grand secours lors de l'élaboration de son dictionnaire *kabyle – français* de 1982. Ensuite, celui du P. Ch. de Foucauld : *Dictionnaire touareg – français* en 1951 et 1952.

Dans un troisième temps, c'est-à-dire post indépendance, nous avons des travaux de bonne qualité qui ont bénéficié des développements récents de la linguistique structurale à l'image du Dallet en 1982 puis une autre version abrégée *français - kabyle* en 1985. Pour ce qui est du M'zab, nous avons le dictionnaire *mouzaïbit – français* et *ouargli – français* du P. J. Delheure en 1984 et 1986. Enfin, un véritable dictionnaire produit par un autochtone qui est tant attendu, celui de Miloud Taïfi sur le tamazixt du Maroc central en 1990. Puis, d'autres dictionnaires du même calibre que celui de Taïfi à l'exemple du dictionnaire de Azdoud et Serhoual sont à signaler. Cependant, le reste des travaux lexicographiques berbères demeurent très insuffisants et quelquefois inexploitable. En effet, ces productions ne constituent qu'un amas de travaux éparpillés ici et là. D'ailleurs, en général, ce ne sont que des ensembles de listes classées par ordre alphabétique, ainsi que même le mélange entre les catégories lexicographiques à savoir entre le vocabulaire, le glossaire, le lexique et le dictionnaire.

Il est à rappeler que d'autres productions à caractère terminologiques⁵⁸ sont exclues de ce papier, et ce afin d'éviter une sorte d'amalgame entre les outils lexicographiques et les outils terminographiques. En principe, cette production terminologique devrait d'abord être évaluée dans son ensemble puis en faire un bilan. En outre, les néologismes créés, soulèvent actuellement un certain nombre d'interrogations de tailles et sur lesquelles il est nécessaire de mener une réflexion plus approfondie. Aussi, la terminologie qui est aujourd'hui utilisée dans

⁵⁸ Nous faisant référence aux différents lexiques produits, surtout, à partir de l'édition de l'amawal de M. Mammeri en 1983.

l'enseignement (manuels scolaires et autres) peut être considérée comme un aménagement subi par la langue, i.e., une intervention sur la langue, car c'est une nécessité comme le suggèrent certains, donc doter la langue d'une terminologie adéquate pour satisfaire à l'urgence du terrain.

Conclusion

Enfin, il est légitime de dire aujourd'hui qu'il est temps de rendre hommage à tous ces travaux de lexicographie berbère produits pendant la colonisation qui a le grand mérite d'être élaborée, et ce malgré leurs défaillances et leurs insuffisances au point de vue théorique et méthodologique. En revanche, quelles que soient les difficultés que génère cette lexicographie, il nous semble très évident et même plus que nécessaire de nous pencher avec plus d'intérêt et de rigueur sur cette discipline clef pour pouvoir la rendre plus accessible et lui donner son véritable statut scientifique.

Corrélativement aux travaux lexicographiques produits après le recouvrement de l'indépendance, ceux-là sont de qualité supérieure, car ils bénéficient de l'apport et des acquis de la linguistique moderne, ainsi que des expériences antérieures qui ont permis le développement de cette dite lexicographie. Car le domaine de la lexicographie en général et celui de la dictionnaire en particulier, constituent l'une des bases les plus importantes dans la perspective de l'enseignement des langues au plan didactique. Quant à la production terminologique, elle aura son rôle à jouer dans le cadre des aménagements linguistiques, mais il serait utile de la manipuler avec plus de prudence, car il s'agit d'une intervention sur le système de la langue qui aurait probablement des répercussions néfastes sur le devenir de celle-ci.

Références bibliographiques

- Boogert V. D. N. (1998), *La révélation des énigmes : lexiques arabo-berbères des XVIIe et XVIIIe siècles*, travaux et documents de l'IREMAM n° 19, Aix-en-Provence.
- Boukous A. (2005), « *Un héritage colonial : la dialectologie amazighe* », In *Studi Berberi e Mediterranei*, Nappoli, pp. 119 – 129.
- Bounfour A., Lanfry J., Chaker S. (1995), « *Dictionnaires Berbères : Généralités* », *Encyclopédie Berbère* n° XV, Edisud, pp. 2303 - 2305.
- Boumalek A. (2005), « *Aperçu historique sur les travaux lexicographiques amazighes* », In *Bulletin d'information de l'Institut Royal de la Culture Amazighe*, revue semestrielle n° 3 et 4, pp. 26 – 28.
- Bouyahia A. (1998), « *Comment peut-on compléter le dictionnaire kabyle / français de J. M. dallet ?* », *Mémoire de D.E.A. linguistique, lexicologie, lexicographie*, soutenu sous la direction du Pr. S. CHAKER, INALCO, Paris, pp. 23 - 24.
- Carrey E. (2004), *Récits de Kabylie : Compagne de 1958*, Ed. Grand-Alger Livres.
- Karl G. P. (1989), « *Études comparatives entre deux dictionnaires français-touareg : publié respectivement en 1884 et en 1908* », *Études et Documents berbères* n°5, pp. 32 - 48.

Lanfry J. (1995), « *Les dictionnaires kabyles (classés selon la date de leur parution)* », Encyclopédie berbère n° XV, Edisud, pp. 2305-2308.

Pruvost-Beurain et al., (1980), *Dictionnaire usuel illustré de langue française* », Librairie Quillet-Flammarion, Paris.

Biographie de l'auteur

Rachid ADJAOUT est enseignant de Tamazight au département de Langue et Culture Amazighes de l'Université de Béjaia. Il a le grade de maître de conférences habilité en linguistique. Son domaine de prédilection est la lexicologie, lexicographie de la langue amazighe.